

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 février 2025

PLAFONNER LE CUMUL DE PRESTATIONS SOCIALES EN VUE DE CRÉER UNE AIDE SOCIALE UNIQUE ET À SOUTENIR LES FAMILLES QUI TRAVAILLENT - (N° 862)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 13

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 1ER BIS

À la seconde phrase, substituer aux mots :

« pistes de réflexion »

le mot :

« réflexions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.